

Études à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange

Guide pratique pour étudiant.e.s du CERI

30 novembre 2023

Principes de base des programmes d'échange

- Les étudiant.e.s en échange (*exchange students*) restent inscrit.e.s à Avignon Université pendant leur période d'études à l'étranger, paient leurs frais d'inscription habituels à Avignon et sont dispensé.e.s de frais d'inscription (*tuition fees*) dans leur établissement d'accueil (*host institution*).
- La liste de cours à suivre à l'étranger (contrat d'études/*learning agreement*) est établie par les responsables pédagogiques concerné.e.s au CERI.
- Les étudiant.e.s en échange sont étudiant.e.s à temps plein.
1 semestre d'études = 30 crédits ECTS ou équivalent dans le système local de l'établissement d'accueil.
- Les étudiant.e.s en échange suivent les mêmes cours et sont soumis aux mêmes évaluations que les étudiant.e.s de l'établissement d'accueil.
- Les résultats obtenus à l'étranger sont validés par le jury du CERI au retour de l'étudiant.e. En cas de réussite, l'étudiant.e ne "perd" pas un semestre ou une année. Chaque semestre réussi est validé par concordance (pas de conversion en notes chiffrées sur 20). Les semestres d'études à l'étranger ne sont donc pas pris en compte pour le calcul de la compensation entre semestres en licence.
- Il est également possible de partir en tant qu'étudiant.e en échange dans un établissement partenaire pour effectuer un stage de recherche dans un laboratoire (essentiellement au niveau master ou doctorat), sous certaines conditions.

Contacts et sources d'information

- **CERI :**
Enseignant référent relations internationales : **Juan-Manuel TORRES** (juan-manuel.torres@univ-avignon.fr)

Etudiant.e.s en informatique parti.e.s les années précédentes ou en cours de mobilité (coordonnées sur demande par courrier électronique à l'enseignant.e référent.e).

- **Avignon Université :**
Service des Relations Internationales (SRI), campus centre ville (mobilite@univ-avignon.fr).

Rubrique [International- Etudier à l'étranger](#) du site web de l' université.

Sites web des universités qui vous intéressent, étudiant.e.s étranger.e.s en mobilité à Avignon (que vous pouvez rencontrer via certaines associations étudiantes ou via l'UEO *Parrainage international*).

Qui peut partir et à quel moment ?

Sous réserve :

- de réussite aux examens de l'année ou du semestre précédant le départ
- que l'université d'accueil offre des cours qui correspondent au niveau et à la spécialisation choisie au CERI (SYRIUS, ILSSEN ou IA en master).
- d'admission pédagogique par le CERI en L2, L3, M1 ou M2 l'année du départ

La mobilité en période d'études est théoriquement possible dès la 2ème année d'études supérieures. Au CERI, elle est plus particulièrement recommandée aux niveaux L3 et M1. L'étudiant.e peut partir un semestre ou une année universitaire complète. Le nombre de places disponibles étant limité, les mobilités d'un semestre sont privilégiées.

- **Etudiant.e.s de L2** qui ont fait leur année de L1 au CERI : une mobilité peut-être envisageable au semestre 4 sous certaines conditions, et uniquement dans le cadre du programme Erasmus + s'il reste des places.
- **Etudiant.e.s de L3** qui ont fait leur année de L2 au CERI : au S5 ou au S6 (S5 pour les étudiant.e.s en CMI).
- **Etudiant.e.s de master 1** qui ont fait leur année de L3 au CERI : S1 ou S2.
- **Etudiant.e.s de master 2** qui ont fait leur année de M1 au CERI : 1er semestre uniquement pour les périodes d'études, le 2nd semestre étant un semestre de stage. Possibilité pour les M2 d'effectuer des stages recherche dans les laboratoires de certaines universités partenaires au 2nd semestre.
- **Les étudiant.e.s de doctorat** peuvent également partir en mobilité dans le cadre du programme Erasmus.

Principaux critères de sélection

- bon niveau général en informatique.
- niveau suffisant dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil. Une période d'études à l'étranger n'est pas un séjour linguistique. L'étudiant.e doit pouvoir suivre les cours dans la langue d'enseignement locale dès son arrivée.
A noter : certains de nos établissements partenaires sont francophones; d'autres offrent des cours en anglais et il est possible d'aller étudier en Suède par exemple sans avoir besoin de connaître le suédois.
- motivation, capacités d'adaptation et de travail, autonomie, sérieux du projet de mobilité.

Tout.e étudiant.e régulièrement inscrit.e à Avignon Université peut participer à un programme d'échange en Europe (programme Erasmus +) ou hors Europe, **quelle que soit sa nationalité.**

Financement

Il existe plusieurs sources de financement possibles : Ministère (AMI), Région Sud PACA, Europe (ERASMUS+). Ces trois dispositifs de bourses sont gérés par le Service des Relations Internationales

de notre université. Vous trouverez [ici](#) des informations détaillées sur les bourses de mobilité.

Important :

- Les étudiant.e.s boursier.e.s qui partent à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange conservent leur bourse CROUS, qui est cumulable avec les bourses de mobilité internationale.
- Ce n'est pas parce qu'une personne a obtenu une place pour une période d'études à l'étranger qu'elle aura automatiquement une bourse. Tout dépend de sa destination et de sa situation sociale. Le montant des bourses est variable.
- Si un.e étudiant.e est sélectionné.e pour l'attribution d'une bourse de mobilité, le 1er versement de la bourse est généralement effectué bien après son arrivée dans l'établissement d'accueil. Il faut donc prévoir un budget suffisant pour financer les premiers mois du séjour à l'étranger.
- Une bourse de mobilité ne permet pas de subvenir à l'ensemble de ses besoins. Il ne s'agit pas d'un salaire mais d'un coup de pouce financier, qui peut permettre de pallier en partie le surcoût éventuel lié à la mobilité.
- Le budget nécessaire est variable selon les destinations. Le coût de la vie dans certaines villes peut être plus ou moins élevé qu'à Avignon. Il faut bien se renseigner sur le coût du logement, des billets d'avion, etc. avant de choisir une destination.

Destinations possibles pour les étudiant.e.s du CERI

EN EUROPE (ERASMUS+)

Dans le cadre du programme européen [ERASMUS +](#), nous avons des accords de coopération en informatique avec les établissements suivants :

ALLEMAGNE

Attention : le calendrier universitaire allemand n'est pas tout à fait le même que le nôtre (début et fin de semestres plus tardifs, 1er semestre octobre-février, 2nd semestre avril-juillet)

<https://www.hs-fulda.de/>, Hessen (centre de l'Allemagne)

cours en allemand

<https://www.hs-fulda.de/en/studies/departments/applied-computer-science>

offre de **cours en anglais, essentiellement au niveau Master**

<https://www.hs-fulda.de/en/international/international-office/exchange-students/courses-taught-in-english>

Ludwig-Maximilians-Universität, Munich

https://www.en.uni-muenchen.de/students/exchange/incomings/austausch_engl/index.html

cours en allemand

offre de **cours en anglais, essentiellement au niveau Master**

<https://www.lmu.de/en/study/all-degrees-and-programs/programs-for-international-visiting-students/erasmus-and-lmuexchange/choosing-courses/index.html>

ITALIE

Università degli Studi di Trento, Trento (au nord de l'Italie)

<https://www.disi.unitn.it/>

cours en italien au niveau licence

<https://www.disi.unitn.it/bachelor-student/courses>
cours en anglais au niveau master
<https://www.disi.unitn.it/master-student/courses>

REPUBLIQUE TCHEQUE

Brno University of Technology (BUT)
<https://www.fit.vut.cz/applicants/short-term/.en>
cours en anglais aux niveaux licence et master
<https://www.fit.vut.cz/applicants/short-term/courses/.en>

ROUMANIE

Université Polytechnique de Bucarest
cours en anglais et en français aux niveaux licence et master
<https://upb.ro/en/erasmus/>
<https://cs.pub.ro/index.php/education/courses/57-under>
cours en anglais au niveau master
<https://cs.pub.ro/>

SUEDE

Linnaeus University (campus de Växjö, au sud de la Suède)
<https://lnu.se/en/education/exchange-studies/>
cours en anglais aux niveaux licence et master
<https://lnu.se/en/education/exchange-studies>

AU QUEBEC

Attention : le calendrier universitaire québécois n'est pas tout à fait le même que le nôtre (1er semestre début septembre-décembre, 2nd semestre début janvier-fin avril). Il est donc **impossible de partir au 2nd semestre québécois** car notre 1er semestre avignonnais n'est pas encore terminé.

Des accords d'échange bilatéraux pour l'informatique ont été signés avec les universités suivantes :

L'Université du Québec à Montréal (UQAM)
<https://srid.uqam.ca/a-propos-etudiants-etrangeurs/>
cours en français
répertoire des cours (cours INF, MIC, MET, MAT, + MGL pour le niveau master)

L'Université de Montréal (UdM)
cours en français
<http://www.iro.umontreal.ca/poulin/echanges.html>
répertoire des cours : <http://www.etudes.umontreal.ca/cours/index.html> (cours IFT)

Les étudiants du CERI peuvent également effectuer une période d'études au Québec dans d'autres universités francophones ou anglophones dans le cadre du Programme Québécois d'échanges étudiants BCI.

AILLEURS HORS EUROPE

Notre université a signé des accords de coopération avec de nombreux établissements partout dans le monde. Certains de ces accords permettent l'échange d'étudiant.e.s en informatique aux niveaux licence et/ou master. Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique [International - Etudier à l'Etranger](#) du site web de notre université (*carte des mobilités*). Vérifiez bien que l'établissement qui vous intéresse offre des cours en informatique à peu près semblables aux nôtres, en quantité suffisante et dans une

langue que vous maîtrisez.

Attention : dans certains pays, le calendrier universitaire est très différent du nôtre (notamment dans l'hémisphère sud et au Japon, où il est inversé).

Visas, permis d'études

- Ressortissants de l'Union Européenne : pas besoin de visa pour participer au programme ERASMUS +.

Pour les départs hors Union Européenne : consultez le site web de l'ambassade du pays de destination.

Attention : frais et délai d'obtention à prévoir.

- Ressortissants de pays hors Union Européenne : renseignez-vous sur le site web de l'ambassade du pays de destination pour les formalités.

Attention : frais et délai d'obtention à prévoir.

Calendrier des appels à candidatures

- Destinations hors Europe : en novembre de l'année universitaire qui précède le départ (même pour un départ au 2nd semestre de l'année suivante).
- Programme ERASMUS + : en décembre-janvier de l'année universitaire qui précède le départ (même pour un départ au 2nd semestre de l'année suivante) ; fin septembre de l'année universitaire en cours pour les départs au semestre pair s'il reste des places.

Les candidat.e.s sont sélectionné.e.s par les responsables pédagogiques concerné.e.s au CERI, puis au niveau central de notre université par le SRI, puis dans certains cas par l'établissement d'accueil demandé.

m.à.j. 30.11.2023 : CR / J-MT